

Mon ÉCHO ÉNERGIES



Hérault
ÉNERGIES
Vous accompagner dans la transition énergétique

N°7
Septembre 2025

Photovoltaïque : vers l'autoconsommation individuelle et collective

Rendez-vous
sur



pour suivre
notre actu !

p.1

L'édito

p.2

A la une !

p.3

On accompagne !

p.4

*Au plus près
de nos partenaires*

p.5

On aménage !

p.6

Parlons finances

p.7

Brèves

- **Conseils**
- **Assistance à maîtrise d'ouvrage**
- **Montages financiers**



Audrey IMBERT

Conseillère départementale,
Présidente d'Hérault Énergies
Adjointe ville de Mèze

Chères et chers collègues, mesdames, messieurs,

La rentrée 2025 s'inscrit dans un contexte de transformation des politiques publiques, marqué par les enjeux de transition énergétique, les contraintes budgétaires pesant sur les collectivités locales et l'intensification des phénomènes climatiques. Après un été caractérisé par deux périodes de canicules, les collectivités territoriales sont directement concernées par la nécessité d'adaptation et d'action sur ces sujets.

Dans ce cadre, Hérault Énergies poursuit ses activités d'appui aux communes et intercommunalités du département, en lien avec ses compétences et les partenariats établis. Le soutien proposé, qu'il soit technique, juridique et financier vise à accompagner les décisions locales et la mise en œuvre des projets portant sur les réseaux d'énergies, l'éclairage public, les mobilités durables et les énergies renouvelables.

Le développement du solaire photovoltaïque en autoconsommation figure parmi les orientations retenues. Cette priorité s'inscrit dans le plan stratégique adopté lors de l'assemblée générale de novembre 2023, avec un double objectif : favoriser la production locale d'énergie renouvelable et améliorer la gestion des consommations énergétiques des collectivités. Elle s'appuie notamment sur l'utilisation du patrimoine bâti public, dans une logique d'optimisation foncière.

Dans le prolongement des actions engagées, la valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) a permis d'optimiser significativement les projets portés par les collectivités, avec un niveau de retour particulièrement favorable en 2025.

En complément, près de 70 communes ont exprimé leur intention de transférer à Hérault Énergies la compétence relative à l'éclairage public, dans un objectif de simplification administrative, de performance énergétique et de maîtrise des dépenses. Le déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques quant à lui, se poursuit également, en lien avec les évolutions en matière de mobilité et la nécessité de structurer un réseau à l'échelle départementale.

Ces actions s'inscrivent dans une continuité d'intervention en faveur de la transition énergétique et de l'adaptation territoriale.

Bonne rentrée 2025 à toutes et à tous.

Photovoltaïque : organisation du soutien aux projets publics locaux

Dans le cadre de sa stratégie 2024-2033, Hérault Énergies a défini une feuille de route visant à renforcer l'accompagnement des acteurs publics locaux dans le développement de projets d'énergies renouvelables, notamment en matière de photovoltaïque et d'autoconsommation.

Après une étude de positionnement menée par l'AREC Occitanie début 2024 et une phase de concertation avec différents partenaires, le syndicat amorce la mise en œuvre opérationnelle de cette ambition. Trois priorités ont été établies : soutenir la transition énergétique des petites communes, proposer des solutions de solarisation adaptées à différents types de projets (toitures, parkings, terrains), et favoriser les opérations d'autoconsommation collective.

Trois niveaux d'intervention

Premier niveau, accessible via cotisation, inclura des prestations de conseil, des analyses d'opportunités, la mise en réseau des acteurs, des actions de sensibilisation, ainsi que la constitution de groupements de commandes, en particulier pour des études.

Deuxième niveau, sur la base de prestations spécifiques, portera sur des missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) pour des projets expérimentaux ou structurants.

Troisième niveau, enfin, concernera une participation directe à des montages financiers via des co-développements, ou encore le suivi d'opérations partenariales. La création d'une Société Publiques Locale (SPL) dédiée à ces démarches et le déploiement de sociétés de projets (SPV) sont en réflexion.



La mise en œuvre de cette stratégie repose sur plusieurs volets

Ressources humaines : la montée en compétence d'un technicien référent est en cours.

Financement : trois enveloppes de 500 000 € chacune sont prévues sur la période 2025-2031 pour soutenir les projets.

Cadre juridique : des ajustements statutaires sont en préparation pour permettre la participation à des dispositifs existants ou en développement, ainsi que pour structurer de nouvelles offres de services adaptées aux collectivités.

Des rencontres sont programmées avec plusieurs partenaires institutionnels, dont le Conseil départemental de l'Hérault, Territoire 34 et l'AREC, en vue de renforcer la coopération autour du photovoltaïque. Des réflexions sont également en cours sur la création d'un dispositif commun de soutien aux projets publics.

Dans le même temps, le syndicat envisage d'intensifier son implication dans les outils collectifs, notamment par l'adhésion à l'AREC, la participation à des réseaux d'échanges spécialisés, ou encore l'analyse de nouveaux dispositifs de type SPV, groupements de commandes ou de structures mutualisées pour l'autoconsommation collective.

Plusieurs territoires sont déjà identifiés pour le développement de projets pilotes, parmi lesquels Mèze, Pézenas, la Domitienne, le Pays Cœur d'Hérault, Fabrègues ou Montpellier Méditerranée Métropole. Des partenariats avec des opérateurs spécialisés dans le domaine des énergies renouvelables sont également à l'étude, comme ALTEMED, SEMPER, la CESML ou Enercoop.

On accompagne !

Hérault Énergies propose aux communes une gestion centralisée de l'éclairage public

Face aux enjeux de performance, de modernisation et d'optimisation des services publics locaux, Hérault Énergies a engagé auprès des communes de l'Hérault, une réflexion d'envergure sur la gestion de l'éclairage public.

Dès le mois de janvier 2025, Hérault Énergies a lancé une large consultation auprès des communes du département en vue de mettre en place un nouveau modèle de gestion de l'éclairage public. Cette démarche vise à proposer aux communes un transfert de compétence totale à partir du 1^{er} janvier 2026. Les communes intéressées pourront ainsi confier à Hérault Énergies l'ensemble des missions liées à l'éclairage public : maintenance, exploitation et investissements.

Toutes les communes de l'Hérault ont été sollicitées dans ce cadre. À ce jour, 70 d'entre elles ont adressé une lettre d'intention à Hérault Énergies, marquant ainsi leur volonté d'étudier cette évolution.



Ce transfert de compétence pourrait représenter pour les collectivités une simplification de la gestion de leur patrimoine d'éclairage public. En centralisant l'exploitation et la maintenance, les communes peuvent s'appuyer sur un opérateur unique, susceptible d'assurer une continuité de service, un suivi technique spécialisé et une planification des investissements à l'échelle départementale.

La mutualisation des moyens et la coordination centralisée peuvent également permettre une meilleure efficacité dans la gestion des interventions, ainsi qu'une optimisation des coûts et des ressources techniques, notamment en matière de modernisation des équipements.

Le calendrier proposé prévoit une entrée en vigueur du nouveau modèle dès le 1^{er} janvier 2026 pour les communes ayant délibéré avant novembre 2025. La consultation se poursuit dans les mois à venir

afin de permettre à l'ensemble des collectivités d'évaluer l'intérêt de cette proposition en fonction de leurs besoins spécifiques et de leurs priorités locales.

Cette initiative s'inscrit dans une logique de partenariat volontaire entre les communes et Hérault Énergies, dans le respect des compétences et des décisions de chaque collectivité.

 Daniel Fernandez - Chargé d'affaires - Référent éclairage public
 d.fernandez@herault-energies.fr
 04 67 09 22 30-06 84 11 56 23

*Au plus près
de nos partenaires*

ENEDIS

Éclairage public : un levier majeur de la sobriété énergétique

Face à l'urgence climatique et à la nécessité de maîtriser les dépenses énergétiques, les collectivités territoriales s'engagent de plus en plus dans des politiques de sobriété.

Dès 2023, Hérault Énergies a lancé son programme de plus de 12 millions d'euros visant à rénover l'installation de l'éclairage public dans 113 des 147 communes ayant transféré leur compétence à Hérault Énergies. L'éclairage public, historiquement énergivore, est aujourd'hui au cœur de cette transition, grâce à la modernisation des équipements et à l'adoption de nouvelles pratiques, telles que l'extinction nocturne.

La première étape vers une réduction significative de la consommation d'électricité passe par la modernisation du parc de luminaires. Cette transformation implique notamment le remplacement des anciennes lampes énergivores par des dispositifs LED, plus performants et beaucoup moins gourmands en énergie.

Mais ce n'est pas tout. Ce mouvement est couplé à une pratique désormais largement répandue : l'extinction ou la réduction de la puissance de l'éclairage en cœur de nuit. Selon les données publiées par Enedis en juillet 2025, entre 80 et 90 % des sites en France pratiquent aujourd'hui cette forme de modulation nocturne, confirmant un véritable tournant en matière de gestion de l'éclairage urbain.

Les effets de ces mesures sont déjà visibles. Dans l'Hérault, par exemple, la consommation électrique liée à l'éclairage public a chuté de 49% au cours des cinq dernières années, d'après l'Observatoire français de la transition énergétique. Ce chiffre illustre clairement l'impact positif de la stratégie combinée de modernisation et d'extinction.

Au-delà des économies d'énergie et des réductions d'émissions de gaz à effet de serre, cette transition vers un éclairage plus sobre répond aussi à des préoccupations environnementales et de santé publique, comme la préservation de la biodiversité nocturne ou la lutte contre la pollution lumineuse.

Alors que les collectivités cherchent à conjuguer sobriété énergétique et qualité du service public, l'éclairage public se positionne comme un champ d'action prioritaire et exemplaire. La généralisation des bonnes pratiques observées aujourd'hui pourrait faire de la France un modèle en matière de gestion durable de l'espace public.

Focus sur l'éclairage public

La réduction de l'éclairage public est un levier en faveur de la sobriété énergétique des collectivités. La première étape pour faire baisser la consommation d'électricité ? La modernisation du parc de luminaires.

Évolution de la consommation électrique de l'éclairage public



Source : Enedis – comparaisons aux données du 17.07.2025

Périmètre : réseau exploité par Enedis

Le périmètre englobe également les panneaux lumineux, les feux tricolores ou encore d'autres usages tels que les antennes Telecom. Il constitue néanmoins une bonne vision de l'éclairage public.

<https://observatoire.enedis.fr/departement/herault-34#thematique-production>

On aménage !



Mise en souterrain des réseaux à Saint-Jean-de-Fos

La commune de Saint-Jean-de-Fos vient de mener un chantier important sur la route de Lagamas, visant à améliorer la sécurité et l'esthétique du réseau électrique, éclairage public et téléphoniques locaux, tout en favorisant les économies d'énergie.

Sur une longueur totale de 250 mètres linéaires, le réseau électrique, éclairage public et télécommunications a été mis en souterrain. Ces travaux ont été réalisés en coordination avec le Conseil Départemental, qui a simultanément procédé à des aménagements de voirie, permettant ainsi une modernisation complète de l'infrastructure communale.

Hérault Énergies a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre du projet, garantissant le bon déroulement et la coordination des travaux.

Le coût total de l'opération s'est élevé à 132 000 € hors taxes. La mairie de Saint-Jean-de-Fos a participé à hauteur de 67 653,87 €, complétée par une subvention du Département de 42 250 € et une aide de 21 958,23 € apportée par Hérault Énergies. Ce financement mixte a permis de concrétiser ce projet structurant pour la commune.

« Cette opération a permis de sécuriser les réseaux électriques et téléphoniques, d'améliorer l'esthétique locale en supprimant les câbles aériens et d'engager une démarche d'économie d'énergie grâce au renouvellement de l'éclairage public avec des lampes LED. » s'est exprimé Olivier NEYRAND chargé d'affaires (Hérault Énergies).



Rénovation énergétique de l'école Hélicanthe à Mèze : soutien de Hérault Énergies

Hérault Énergies a apporté un soutien financier et technique dans le cadre de la rénovation énergétique de l'école Hélicanthe à Mèze. Une première aide de 4 480 € a été attribuée en 2023-2024 pour financer l'étude de faisabilité d'une chaufferie bois, avec l'appui du fonds chaleur de l'ADEME. Cette étude a permis d'évaluer les conditions de mise en œuvre d'un système de chauffage plus respectueux de l'environnement.

Une subvention de 27 658 € a ensuite été allouée pour contribuer aux travaux d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment. Ces travaux visent à réduire les consommations d'énergie, améliorer le confort thermique des usagers et diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, un accompagnement technique a été assuré pour la mise en place d'un système de gestion technique centralisée (GTB/GTC), permettant un suivi précis et une optimisation en temps réel des consommations énergétiques.

La rénovation énergétique des bâtiments publics représente un enjeu majeur pour la transition énergétique. Elle permet de maîtriser les dépenses liées à l'énergie, de valoriser le patrimoine bâti et de répondre aux exigences réglementaires en matière de performance énergétique.



Les Certificats d'Economies d'Energies, un levier financier utile pour les projets locaux

Dans le cadre de la transition énergétique, la valorisation financières des CEE produits par des travaux, représente une réelle opportunité pour soutenir les projets d'amélioration de la performance énergétique des collectivités.

Conscients de l'enjeu, 188 communes et 4 EPCI ont fait le choix de confier au syndicat la gestion des dossiers CEE (constitution et dépôt-vente-reversement).

Pour les bâtiments communaux : 50 826€ récupérés pour les travaux réalisés par les communes

Après identification des opérations éligibles, les primes reversées directement aux communes viennent en soutien en leurs investissements en rénovation. Un gain de temps et d'efficacité pour les élus locaux, tout en optimisant les financements disponibles.

Pour l'éclairage public, le cercle vertueux :

Le syndicat a réinjecté les recettes issues de la vente des CEE au travers de sa participation financières sur les deux programmes fonds verts de rénovation du parc d'éclairage public. Ces ressources ont participées au passage en LED de nombreux points lumineux des communes adhérentes ... Le dispositif profite ainsi au territoire de manière globale, dans une logique de solidarité et d'efficacité.

Vente en juin : 5 142 points lumineux valorisés soit une prime de 428 000 €



Achats d'énergies 2025 : Réunions d'informations

Comme chaque année, Hérault Energies propose de faire le point sur les actualités des marchés de l'énergie, la projection les tarifs et budgets 2026, les outils de suivi et les offres de service du syndicat. Cela sera également l'occasion de présenter les nouveaux fournisseurs pour la période 2026-2028. Un moment sera consacré pour les questions diverses à la fin de chaque séance

Nos rendez-vous:

- Mardi 14 octobre 9h et 4h à Pézenas
- Mercredi 15 octobre 9h à Pézenas
- Jeudi 16 octobre 14h Pierres Vives à Montpellier
- Mardi 21 octobre 14h Salle Hémicycle à Béziers
- Mercredi 22 octobre 9h à Pézenas
- Jeudi 23 octobre 14h à Saint Gély du Fesc (locaux de la CESML)



Pour la réunion se déroulant sur le territoire de la CESML : merci de contacter LUCIA Franck BERTROU au 04 67 66 67 68.

Contact Hérault Energies : Sonia GAILLARD -Direction Energies -04 67 09 01 01

MA RÉNOVATION DURABLE EN 4 ÉTAPES AVEC



**Hérault
ÉNERGIES**
Votre accompagnement dans la transition énergétique

1 J'ANALYSE MES CONSUMMATIONS

Je souhaite améliorer la performance énergétique de mes bâtiments et bénéficier d'un accompagnement privilégié.

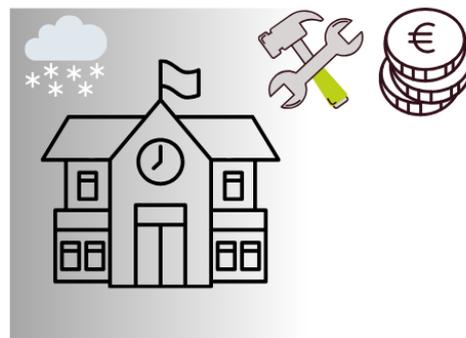


- ANALYSE DES CONSOMMATIONS DE VOTRE PATRIMOINE
- CHOIX DES BÂTIMENTS PRIORITAIRES
- VISITE DES BÂTIMENTS
- RENDU D'UN RAPPORT ET PRÉCONISATIONS



2 JE RÉNOVE MON BÂTIMENT

Je réalise les travaux et j'ai besoin d'un soutien financier.



Je consulte les guides sur le site internet d'Hérault Énergies : <https://www.herault-energies.fr>, rubrique "Documentation".

Contactez un Conseiller en Énergies !



Sébastien CARRIERE, Émilie DIAZ, Marc PILOSSOF
energiessecretariat@herault-energies.fr
04.67.09.01.03

En partenariat avec :



Besoin de renseignements sur les aides financières ?



Cassandre RIGAUD
c.rigaud@herault-energies.fr
04.67.09.01.03



4 JE PRODUIS, JE CONSOMME ET J'ÉCONOMISE

Je réalise une pré-étude gratuite pour la mise en place d'un système d'autoconsommation individuelle ou collective.



3 JE PENSE ENR, POUR MA VIEILLE CHAUDIÈRE

Je réalise une analyse d'opportunité gratuite de mon installation de chauffage et eau chaude sanitaire.



Contactez votre Conseiller photovoltaïque !



Simon PELISSIER
s.pelissier@herault-energies.fr
06.46.65.16.59

Contactez votre Conseiller en Énergies Renouvelables !



Teddy MUNOZ DE LA NAVA
t.munoz@herault-energies.fr
06.08.15.95.21

En partenariat avec :



Directrice de publication : La Présidente
Réalisation : Hérault Énergies
Impression : 400 exemplaires et diffusion dématérialisée